



Conseil d'établissement

Procès verbal de la séance du conseil d'établissement du 26 septembre 2019.

Réunion régulière

Lieu : École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Date : 26 septembre 2019

Heure: 19h00

PRÉSENCES :

Parents : Amélie Toupin, Richard St-Amand, Viviane Charbonneau, Marie-Josée Rocheleau

Enseignants : Florence Poulin et Judith Galipeau

Soutien: Vicky Beauregard

Professionnel : Sylvie Langelier

Direction : Karine Beauregard

ABSENCES : Nancy Côté (enseignante), Sophie Breault (parent), Malorie Gagné (communauté) et François Couture

ORDRE DU JOUR

1 Mot de bienvenue, ouverture de la séance

2 Parole au public

2.1 Pas de public

3 Adoption de l'ordre du jour du 26 septembre 2019

3.1 Modification Club des petits déjeuners

3.2 Approbation pour marche pour la planète

3.3 Proposé par Viviane Charbonneau - Adopté à l'unanimité

4 Adoption du procès-verbal de l'AG du 12 septembre 2019

4.1 Modif. Mme Villeneuve était la présidente d'élection + Heure de levée 21 :05

4.2 Proposé par Richard St-Amand-Adopté à l'unanimité

5 Adoption du procès-verbal de l'AG du 5 septembre 2019

5.1 Proposé par Sylvie Langelier- Adopté à l'unanimité

6 Élections

6.1 Élection d'un ou d'une présidente

6.1.1 M. Richard St-Amand est élu à titre de président de conseil d'établissement (mandat d'un an)

6.2 Élection d'une secrétaire de rencontre

6.2.1 Mme Viviane Charbonneau est élue à titre de secrétaire d'assemblée pour la prochaine année.

6.3 Durée des mandats

6.3.1 3 mandats de 2 ans et 1 mandat de 1 an. Le CÉ procédera par tirage au sort afin de départir la durée des mandats.

6.3.2 Marie Josée Rocheleau a un mandat. Richard St-Amand, François Couture et Viviane Charbonneau ont un mandat de 2 ans.

7 Sujets de discussion

7.1 Compléter la déclaration d'intérêt des membres

7.1.1 Chaque membre doit signer la déclaration d'intérêt.

7.2 Offre de formation avec la direction générale adjointe sur le rôle du CÉ.

7.2.1 Les membres ne ressentent pas le besoin pour l'instant, s'il y a un changement nous aviserons.

7.3 Choix des dates de rencontres du conseil d'établissement.

7.3.1 Les dates proposées sont :

7.3.1.1 29 octobre 2019, 26 novembre 2019, 17 décembre 2019, 28 janvier 2020, 25 février 2020, 31 mars 2020, 28 avril 2020, 26 mai 2020 et 16 juin 2020.

7.4 Budget du conseil d'établissement 2019-2020 (adoption)

- 7.4.1 Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400\$ pour l'année. Ce montant se divisera de la façon suivante : frais encourus par les parents membres pour être présents aux rencontres (gardiennage) et offre d'un repas de remerciement pour les bénévoles œuvrant dans l'école. Proposé par Amélie Toupin- adopté à l'unanimité.

7.5 Régie interne 19-20 (adoption)

- 7.5.1 Proposé par Sylvie Langelier-Adopté à l'unanimité.

7.6 Activité de la rentrée (retour)

- 7.6.1 Les enfants ont apprécié mais certains commentaires de l'animateur ont mis les adultes un peu mal à l'aise. Et un peu dispendieux pour l'offre. Somme toute, une réussite puisque les enfants ont aimé. À réfléchir pour l'an prochain.

7.7 Campagne de financement 2019-2020 : publicité et échéancier

- 7.7.1 La distribution des documents pour le financement a été un peu chaotique puisqu'il y a eu des délais de livraison entre autres. Certains parents n'ont pas reçu leur trousse. L'an prochain, une trousse pour chaque enfant sera distribuée. Il serait important à l'avenir que le CÉ prenne le temps de s'organiser afin de rendre le tout plus efficace. Pour cette année une extension d'une semaine sera demandée au distributeur afin de favoriser les chances de réussite de la campagne.

Aussi, une lettre de rappel sera envoyée aux parents (avec objectif total de ventes 25000\$) ainsi qu'une publicité sur la page Facebook. L'accent devra être mis sur les objectifs financiers tel que : le déjeuner de Noël, le rafraîchissement de la bibliothèque et autres activités rassembleuses offertes tout au long de l'année.

7.8 Club des petits déjeuners 2019-2020

- 7.8.1 À partir de cette année le mode de financement change : subvention gouvernementale et donations privées. Il revient au CÉ de déterminer l'avenir de la contribution volontaire parentale de 45\$ demandée les dernières années. Le montant accumulé sera déposé dans le fond à destination spéciale et dédié aux dépenses liées au Club. Il est proposé par Vicky Beauregard de demander la contribution volontaire de 45\$ sur le bordereau d'inscription au club- Adopté à l'unanimité.

7.8.1.1 Mme Beauregard demandera à la représentante du Club dans quelle mesure il assure la pérennité du matériel ainsi que le nombre d'inscrits. Les informations recueillies seront transmises au CÉ (par courriel).

7.9 La Grande récré du GDLP

- 7.9.1 Pluvieux. La majorité a apprécié.

7.10 La marche pour la planète, 27 septembre 2019 (approbation)

- 7.10.1 Plusieurs activités sont organisées par les membres du personnel et les élèves. Les plus vieux marcheront quelques rues avec la grande marche organisée par le Cégep. Le CÉ doit approuver la participation des élèves puisqu'ils sortiront du terrain de l'école.

Il est proposé par Viviane Charbonneau d'approuver cette activité. Adopté à l'unanimité.

8 INFORMATION

8.1 Mot du président

- 8.1.1 Bienvenue Richard !

8.2 Mot de l'OPP

- 8.2.1 Suivi à faire concernant les parents bénévoles. Peut-être une relance aux parents si le nombre est insuffisant.

8.3 Mot du directeur et dossiers courants

- 8.3.1 Nouveau plan national de dépistage des troubles visuels. À suivre.
- 8.3.2 Suivi concernant les activités parascolaires à offrir et les plages horaires à déterminer. Un sondage sera envoyé aux parents afin de connaître l'intérêt.
- 8.3.3 Pique-nique des maternelles le 4 octobre. Cross-country de la CSDHR le 11 octobre.

8.4 Mot des enseignantes

8.4.1 Présentation des activités organisées le 27 septembre pour la marche.
Rien d'autre à signaler.

8.5 Mot de la représentante du service de garde

8.5.1 Plusieurs nouveaux membres du personnel. Le nombre d'inscriptions est d'environ 80 enfants. Quelques formations à venir pour les intervenant(e)s afin de les former sur les techniques de gestion de conflits et d'intervention.

8.6 Mot de la représentante du personnel de soutien

8.6.1 Pas de représentant présent.

8.7 Mot de la représentante du personnel professionnel

8.7.1 Quelques nouveaux membres. L'équipe va bon train.

8.8 Mot de la représentante de la communauté

8.8.1 Absente.

8.9 Mot de la représentante au comité de parents

8.9.1 Première rencontre le 2 octobre.

9 Varia

9.1 Demande des enseignants de maternelle pour l'installation d'un corridor actif. Elles demandent l'achat d'équipements non-fixes afin de favoriser le développement psychomoteur. Ce matériel sera aussi utile pour l'ergothérapeute et les techniciennes en éducation spécialisée. Il est proposé par Viviane Charbonneau que la dépense d'environ 300\$ pour l'achat soit approuvé. Adopté à l'unanimité.

10 Clôture de l'assemblée à 21 :03

Merci et au plaisir de vous voir!

Karine Beauregard, directrice